



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
LE DIRECTEUR REGIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

63 Quai Veil Picard  
25000 BESANÇON

TÉLÉPHONE : 03 81 25 20 20  
TÉLÉCOPIE : 03 81 81 16 47

maud.barberot@dgfip.finances.gouv.fr

Besançon, le 29 juillet 2015

Madame, Monsieur le Maire,

Dans quelques semaines, vos administrés vont devoir s'acquitter, comme tous les ans, du paiement du solde de leur impôt sur le revenu ainsi que du paiement de leur taxe d'habitation et de leur taxe foncière.

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont souhaité simplifier la vie de nos concitoyens en leur facilitant l'accomplissement de leurs obligations déclaratives mais aussi contributives.

L'offre de paiements dématérialisés proposée par la Direction générale des finances publiques répond tout particulièrement à cet objectif.

Plusieurs formules simples, pratiques, sûres et avantageuses ont en effet été développées afin de répondre aux besoins du plus grand nombre : le paiement en ligne, depuis le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), à partir d'un espace disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24, le prélèvement à l'échéance et le prélèvement mensuel.

Ces services sont par ailleurs gratuits et concernent non seulement l'impôt sur le revenu mais également les taxes d'habitation et foncière.

Premier magistrat de votre commune, vous jouez un rôle d'information essentiel auprès de vos administrés.

Dans cet esprit, il me serait agréable que le bulletin d'information de septembre, voire celui d'octobre et / ou novembre, ainsi que le site internet, dont votre commune dispose peut-être, puissent relayer les messages simples que je me permets de vous faire parvenir en pièce jointe et que je vous adresse par ailleurs de manière dématérialisée.

Pour plus de précisions, M. Sébastien PERRIN (03.81.65.32.17), responsable de la division Fiscalité des particuliers, se tient à la disposition de vos collaborateurs.

Je vous remercie à l'avance de votre précieux concours.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

L'administratrice générale des finances publiques

Martine VIALLET